



# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

### AVIS DE CONVOCATION

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité;

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le mardi 3 septembre 2019 à 19h, à la salle du conseil municipal au Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Congédiement durant la période d'essai d'un employé municipal
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**DONNÉ** à Saint-Agapit, ce 29<sup>e</sup> jour du mois d'août 2019.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

### **AVIS PUBLIC**

Séance extraordinaire le 3 septembre 2019 à 19h

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis ci-dessus conformément à la loi en affichant, une copie le 29 août 2019 à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29e jour du mois d'août deux mil dix-neuf.

\_\_\_\_\_  
Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier